

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1912)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey* (suite), par V. Ryncki, ingénieur. — *La ligne d'omnibus électriques à trolley Fribourg-Posieux*, par H. Maurer, ingénieur. — *Chronique* : Les mathématiques et les phénomènes d'hérédité. — Concours pour l'étude d'un bâtiment destiné à l'Ecole de Commerce, à Lausanne : Rapport du jury (suite). — Concours pour le Casino-Théâtre de Lausanne. — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Association suisse pour l'aménagement des cours d'eau.

C^{ie} des Chemins de fer électriques veveysans.

Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey.

par V. RYNCKI, ingénieur.

Directeur de la C^{ie} des Chemins de fer électriques veveysans.

(Suite¹).

Stations et remise.

Une sage économie a présidé à l'élaboration des projets de stations de cette section. La gare de Blonay, dont l'ancien bâtiment a été transporté à la station des Chevalleyres comporte un bâtiment à voyageurs construit en briques avec halle à marchandises, quai de changement et voie de débord. Cette gare est en palier et comporte un développement de voies de 632 m., dont 3 voies parallèles. A l'extrémité occidentale de cette gare se trouve la remise à voitures. Elle est construite en bois sur socle en maçonnerie avec fosse à visiter et petit atelier de réparations. Les réparations importantes et la révision du matériel se font au dépôt de Vevey. Ses dimensions ont 28 m. 60 de longueur sur 9 m. 10 de largeur. Elle est pourvue de

¹ Voir N° du 25 mai 1912, page 113.



Fig. 11. — Station des Pléiades.

deux voies parallèles sur lesquelles on peut y réduire 4 voitures à voyageurs et 3 locomotives électriques.

La station des Chevalleyres construite dans la rampe de 6,7 % comprend un bâtiment à voyageurs avec salle de bagages et des W. C. La longueur de l'évitement entre piquets de police est de 27 m. et l'espacement des deux voies de 3 m. 70 d'axe en axe.

Le bâtiment de la station des Pléiades (fig. 11) est du genre chalet. Il comprend une salle d'attente, un bureau pour chef de gare et la salle des bagages. Une chambre avec débarras, au-dessus du bureau est disposée pour le chef de gare. Des W. C. sont aménagés à l'extrémité de la plateforme de la gare. Celle-ci d'une longueur de 100 mètres sur 17 m. 70 de largeur comporte deux voies en cul de sac commandées par un branchement à droite, à angle 1 : 6. Ces voies sont dans une rampe de 0,5 % pour faciliter le démarrage des trains. Un trottoir de 3 m. 65 de large est aménagé devant la gare et se continue par un chemin d'accès au chalet-restaurant construit par la C^{ie} dans un style en harmonie avec la nature alpestre sur un emplacement d'où une vue admirable s'étend de tous côtés.

Usine de transformation.

L'alimentation en énergie électrique de la ligne Blonay-les Pléiades a nécessité le transfert des installations de la station transformatrice de Vevey à St-Légier, c'est-à-dire au cœur du réseau.

La nouvelle usine de St-Légier comprend une salle de machines, avec petit atelier et une salle d'accumulateurs. Au-dessus de la salle des machines se trouve le logement du personnel.

La salle des machines a été prévue pour 5 groupes électrogènes, dont 4 d'installés et 1 groupe survolteur-dévolteur. Elle mesure 18 m. de long sur 7 m. 60 de large (fig. 12).

Le tableau de distribution et son annexe est disposé le long du mur entre la salle des machines et celle des accumulateurs. Il mesure 8 m. 64 de long sur 2 m. 50 de profondeur. Un pont roulant de 6 tonnes circule le long de l'usine.

De la salle des machines, par un petit corridor et l'atelier, on accède à la salle des accumulateurs mesurant 18 m. 30 de long sur 7 m. 60 de large. Nous ne donnerons qu'une description succincte de cette installation, étant